

GESTION DES CONFLITS ENTRE PAYSANS ET ELEVEURS PEULHS DE LA REGION DES SAVANES AU NORD-TOGO DANS LE PROCESSUS D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

KOUDZO SOKEMAWU

Maître de Conférences

Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des milieux et des Sociétés (LARDYMES)

Département de Géographie, Université de Lomé, E-mail : yves.soke@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Les conflits récurrents et meurtriers qui ont lieu dans la Région des Savanes au Nord-Togo bouleverse la vie quotidienne des populations paysannes et pasteurs (éleveurs). Ils créent dès lors une insécurité qui met en péril le développement social, économique et environnemental du milieu à cause des tournures parfois violentes que prennent ces conflits. Les conflits entre éleveurs et paysans constituent une forme d'hostilité quelquefois ancienne entre ces deux acteurs occupant et exploitant ce même espace régional. À travers une approche méthodologique basée sur les enquêtes de terrain, des causes de ce conflit ont été identifiées. De plus, des voies et moyens de sa résolution ont été soulevés, ceci dans le but de permettre une cohabitation apaisée et un développement local durable.

Mots-clés : Conflits, éleveurs, paysans, développement durable, Région des Savanes.

ABSTRACT

The recurring conflicts and murderers who take place in the Area of Savannas in North-Togo upsets the everyday life of the country populations and pastors (stockbreeders). They consequently create an insecurity which puts in danger the social development, economic and environmental of the medium because of sometimes violent turnings which these conflicts take. The conflicts stockbreeder-peasants constitute a form of hostility some old times between the two actors occupying and exploiting this same regional space. With through methodological approaches based on the investigations of ground, of the causes of this problem were identified. Moreover, ways and means of its resolution were raised, this with an aim of allowing an alleviated cohabitation and a durable development local.

Keywords: *Conflicts, stockbreeders, peasants, durable development, Area of Savannas.*

INTRODUCTION

Un proverbe bambara dit : «*le conflit est à la cohabitation ce qu'est la sauce à un bon plat*» (KAMISSOKO S., 2008). Il n'est donc pas possible d'éviter les conflits. Mais il est nécessaire d'essayer de le résoudre de la manière la plus positive et constructive possible. Une société sans conflit n'existe pas... et n'existera jamais. En effet, aucune société n'est un ensemble homogène, uniforme ou définitif. À partir du moment où deux ou plusieurs entités cohabitent, elles peuvent avoir des points de vue divergents, ce qui est déjà un premier pas vers le conflit qui peut avoir plusieurs dimensions variant de simples échanges verbaux à la violence physique (KAMISSOKO S., 2008). C'est justement le cas de figure qu'on observe entre les paysans (autochtones) et les éleveurs peulhs dans la Région des Savanes au Togo. C'est une région constituée de groupes sociaux dont les valeurs, les intérêts et les objectifs ne coïncident fréquemment pas les uns avec les autres. Habituellement, un conflit survient entre deux entités (individus, groupes, organisations, classes sociales, nations, etc.) à cause d'un objet précis lorsque les buts, les actions ou les comportements de l'une sont incompatibles avec ceux de l'autre à un moment précis et dans un lieu précis (KOHLHAGEN D., 2002). C'est encore le cas entre les bouviers peulhs et les populations autochtones en particulier paysannes de la Région des Savanes au nord-Togo.

Le conflit a une dimension socio-culturelle et économique, un fort potentiel destructif et constructif et donc pouvant générer, dans sa résolution, un coût socio-culturel, économique et écologique, et par conséquent, contribuer au processus du développement durable (CLANET J. C., 2004). La résolution réussie d'un conflit se base sur une compréhension précise et complète du conflit lui-même (De HANN L. J., 1993). En effet, du fait des divergences de points de vue et des modes d'utilisation de l'espace et des ressources entre les deux groupes sociaux, des conflits aux dimensions spatio-temporelles naissent. Cette étude s'avère d'autant plus nécessaire que les conflits naissant entre les deux communautés exploitant ce même espace bouleversent profondément la paix sociale, le développement économique et contribue à

la destruction de l'écosystème local. De plus, la connaissance des causes n'est pas toujours élucidée. Il s'agit donc à travers ce travail de répondre aux préoccupations suivantes : quelles sont les causes réelles des conflits qui naissent entre les deux groupes sociaux ? quelles sont les manifestations visibles des conflits dans l'espace régional ? quelles sont les mesures prises ou à prendre pour une résolution durable des problèmes dans le souci de promouvoir un développement durable de cette partie du pays ?

Les objectifs de la présente étude sont d'identifier les causes réelles des conflits qui bloquent la cohésion sociale entre les paysans et les bouviers peulhs de la Région des Savanes ; de relever les manifestations de ces conflits dans l'espace régional et de déterminer les différentes pistes allant dans le sens d'une résolution durable des problèmes nés de cette cohabitation dans un but de développement harmonieux du milieu.

Si l'on part de la définition même du concept de «développement durable» qui prend en compte les questions environnementale, sociale et économique, il se dégage très clairement que ce sont des paramètres fondamentaux sur lesquels se base l'étude de l'élevage pastoral et à l'analyse du monde pastoral. De ce fait, la gestion durable des conflits répétitifs entre les deux groupes d'acteurs utilisant le même espace devient un impératif pour tous les acteurs sociaux du milieu.

Ainsi, afin de procéder à l'identification de causes réelles des problèmes, sources des conflits, une approche méthodologique a été adoptée. Elle est essentiellement basée sur la documentation et les enquêtes de terrain. Il faut préciser que cette thématique a été abordée par plusieurs auteurs comme BERNUS E., (1974), De HANN L. J., (1993), BERNARDET T. P., (1994), KOHLHAGEN D., (2002), CLANET J-C., (2004), SOKEMAWU K., (2007 ; 2008 ; 2009), etc. Cette étude n'est qu'une réflexion ou plutôt un approfondissement des connaissances sur les causes profondes des conflits compte tenu de la cruauté des actes qui sont enregistrés depuis ces quelques dernières années. En effet, depuis ces cinq dernières années, les conflits se sont renforcés et sont devenus plus répétitifs dans la Région des Savanes, ce

qui a amené les autorités politiques et administratives à prendre des mesures sans toutefois faire ressortir les vraies causes qui sous-tendent ces problèmes.

À cette documentation qui a permis de comprendre les points de vue des différents auteurs sur la question, des enquêtes de terrain ont été menées auprès des différents acteurs impliqués dans ces conflits mais aussi dans sa gestion. Les premiers acteurs ont été les éleveurs peulhs et les populations autochtones, en particulier les paysans. À ceux-ci ont été ajoutés les autorités locales (chefs de village, chefs de canton), les agents de l'ONG RAFIA, de la Croix Rouge locale, des centres de santé et ceux de la gendarmerie nationale des localités choisies.

Dans l'ensemble, les réponses de 135 paysans et de 97 éleveurs ont été prises en compte sur un total de 180 paysans et 150 bouviers enquêtés dans douze (12) localités des cinq préfectures de la région. Il s'agit en particulier des localités de Yenyane, de Borgou, de Téliga, de Djiyiéga Carrefour, d'Ogaro, de Timbou, de Gando, de Naki-Est, de Kourientre, de Natongou, de Momba et de Natchambonga-Gniempouol

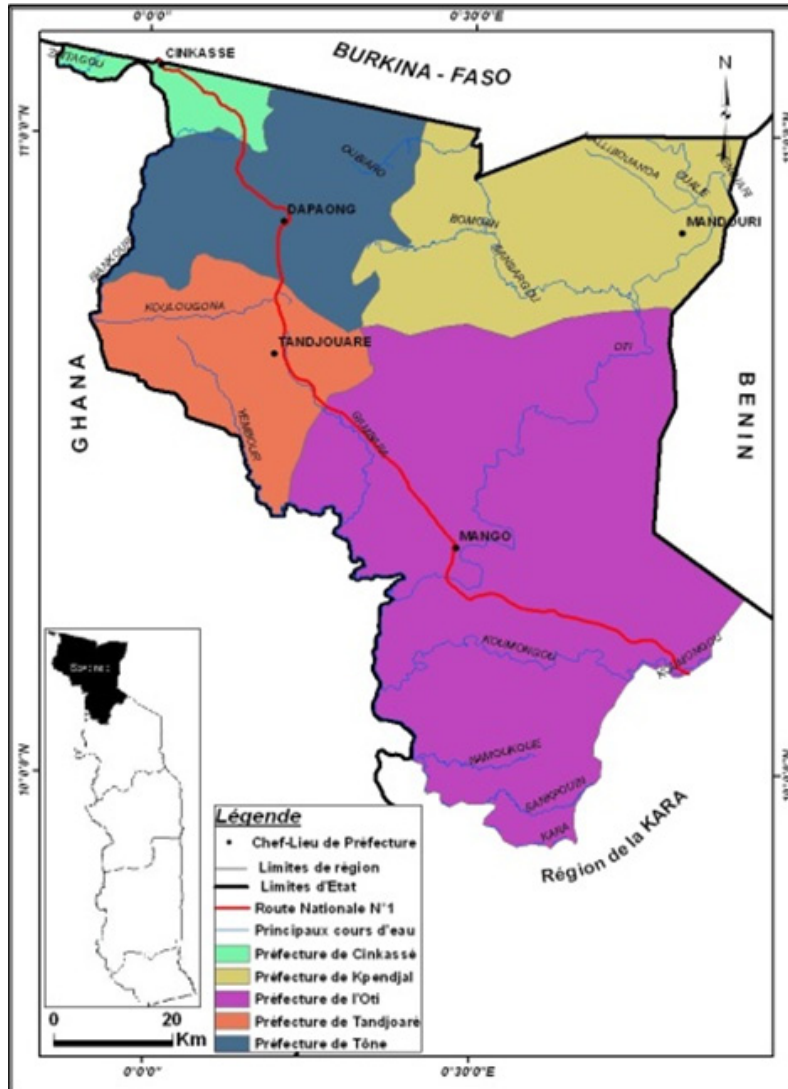
Compte tenu du fait que le nombre exact des éleveurs et des paysans n'est pas connu de façon précise, l'échantillonnage choisi a été aléatoire. N'ont été concernés par l'enquête que ces acteurs qui ont bien voulu répondre aux questions. Les éleveurs sont les transhumants étrangers rencontrés lors de leur déplacement et les éleveurs locaux rencontrés dans leur campement. Il faut reconnaître que tous n'ont pas donné des réponses justes aux questions posées. Certains enquêtés ont refusé de répondre à certaines questions ou ont donné des réponses jugées peu cohérentes et parfois fantaisistes, ce qui a conduit à ne retenir que les questionnaires dont les réponses ont été jugées fiables au regard de la cohérence des idées.

Au final, les points de vue de 74,81% du total des paysans enquêtés et de 64,98% des bouviers ont été pris en compte. Ce groupe d'éleveurs retenu est composé de locaux, c'est-à-dire ceux résidant dans les secteurs choisis (74 bouviers) et d'étrangers, notamment des transhumants (23 bouviers au total). Le choix des localités a été fait sur la base des travaux antérieurement faits ou réalisés sur la question (SOKEMAWU K., 2003, 2008, 2009), mais également sur la base des informations reçues auprès des personnes ressources (chefs de localité, chefs canton et poste de gendarmerie) concernant les nouveaux foyers de conflits. Le choix de ces secteurs a aussi obéi à certaines exigences dont l'existence de points d'eau de surface, de bas-fonds, d'abondance plus ou moins permanente de fourrages durant une bonne partie de l'année, ce qui est une source d'attraction des éleveurs avec leurs troupeaux, etc. L'ensemble des informations recueillies a permis d'organiser le présent travail en trois grandes parties que sont : la présentation du milieu, l'identification des causes des conflits (vues par les paysans et par les bouviers) et enfin les moyens mis en œuvre pour une gestion ou un règlement durable des problèmes.

1- LA RÉGION DES SAVANES, UN MILIEU AUX MULTIPLES POTENTIALITÉS PASTORALES

Située d'une part, entre 0°10' longitude Ouest et 1° de longitude Est, et d'autre part, entre 9°50' et 11°10' de latitude Nord, la Région des Savanes est limitée au nord par le Burkina Faso, à l'est par le Bénin et à l'ouest par le Ghana. La Région de la Kara constitue sa limite sud qui est en même temps sa limite administrative (Carte n°1).

Carte n°1 : Localisation géographique de la zone d'étude



Source : Fond cartographique KONLANI K. D., (2010), carte réactualisée par SOKEMAWU K., (2014).

Elle est la cinquième région économique du Togo avec une superficie de 8 470 km², soit 15% de la superficie du territoire national. Le tiers de la superficie régionale, soit 2851 km² (33,66%), est occupé par les aires protégées. La Région des Savanes se compose de cinq préfectures à savoir les préfectures de l'Oti, de Kpendjal, de Tandjoaré, de Tône et de la préfecture de Cinkassé. Plus de 95% des aires protégées se retrouvent dans

les préfectures de l'Oti et de Kpendjal traversées par la rivière Oti. Elle constitue le principal cours d'eau de la région à régime hydrographique irrégulier conformément au rythme climatique de la région. Le climat est de type tropical soudanien unimodal caractérisé par une saison sèche et une saison pluvieuse. La saison sèche dure généralement 7 mois (novembre à mai) et la période pluvieuse s'étend sur 5 mois, c'est-à-dire de juin à octobre

avec des pics pluviométriques enregistrés en août et septembre. C'est une région où la densité de la population est très élevée (Tableau n°1).

Tableau n°1 : Composition administrative de la Région des Savanes

Préfectures	Superficie en km ²	Pourcentage	Population
Oti	4 313	50,92	190 543
Kpendjal	1 794	21,18	155 091
Tandjoaré	848	10,01	117 519
Tône	1 162	13,72	286 479
Cinkassé	353	4,17	78 592
Région des Savanes	8 470	100,00	828 224

Sources : 4^{ème} RGPH (2010 et Direction des Statistiques, (2011).

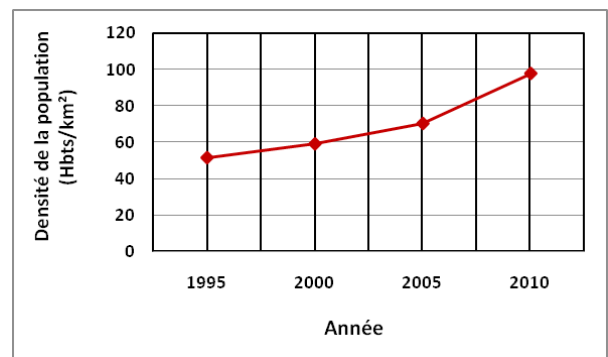
Si les préfectures de l'Oti et de Kpendjal sont les plus étendues en termes de superficie, elles demeurent cependant les moins peuplées. La cause en est la présence des aires protégées qui représentent plus de 75% de l'ensemble de leurs aires. C'est la région du Togo où l'activité principale des populations est l'agriculture qui prend en compte l'activité agricole et l'élevage en particulier l'élevage pastoral. Cet élevage est très développé et fait de ce secteur du pays une zone à vocation pastorale. De ce fait, on assiste à une cohabitation difficile des paysans et des éleveurs dans un espace de plus en plus exigu du fait de la pression démographique.

Autrefois, les éléments d'interdépendance avaient permis aux deux groupes de tisser des relations d'amitié fortes, qui s'exprimaient à travers des formes d'assistance très diverses, comme le soutien alimentaire, les dons de produits vivriers ou d'élevage, les visites à l'occasion des manifestations culturelles comme les baptêmes, les mariages et les funérailles (SOKEMAWU K., 2009). C'est ce qui a d'ailleurs favorisé l'installation des bouviers transhumants et nomades dans l'ensemble des localités de la région et qui se sont par la suite sédentarisés.

Cependant, les relations entre les genres de vie des agriculteurs et des éleveurs de bétail montrent que la vie communautaire telle que vécue par les paysans autochtones et bouviers à leur origine

a perdu, ces dernières années, de sa chaleur humaine (SOKEMAWU K., 2007). Ainsi, les rapports qu'entretiennent les éleveurs sédentaires ou transhumants et les paysans des secteurs traversés par leurs troupeaux sont de plus en plus tendus et conflictuels (plus de 90% des cas enregistrés). Les recherches menées auprès des deux communautés utilisant ce même espace ont révélé que les causes des discordes sont assez profondes contrairement à ce qu'annoncent généralement les médias nationaux lorsque surviennent des événements malheureux et douloureux. Les raisons des discordes évoquées sont nombreuses et diverses. Cependant, le mode d'utilisation de l'espace s'est révélé être la cause primordiale des conflits. Avec l'accroissement démographique, l'utilisation commune de l'espace est en train de changer. En effet, la densité de la population de la Région des Savanes a presque doublé en l'intervalle de 15 ans (Graphique n°1).

Graphique n°1 : Evolution de la densité de la population dans la Région des Savanes entre 1995 et 2010



Source : Direction Démographique et de la Statistique Sociale (2005) et RGPH4 (2010).

Au regard du graphique n°1, on se rend effectivement compte que la densité de la population de la région a augmenté de 52,76%, passant de 51,59 hbts/km² en 1995 à 97,78 hbts/km² en 2010. D'un point de vue préfectoral, cette densité présente des disparités. En effet, le nord et toute la partie ouest de la région sont densément plus peuplés que l'est et le sud. Ces secteurs à forte densité sont constitués des préfectures de Cinkassé, de Tône, de Tandjoaré et de l'ouest de la préfecture de Kpendjal (Tableau

n°2). Les espaces les moins peuplés sont l'est de la préfecture de Kpendjal et la préfecture de l'Oti, excepté le canton de Gando situé au sud-est. Les raisons en sont la présence des aires protégées qui occupent près de 53% de leurs superficies totales.

Tableau n°2 : Evolution de la densité (hab. /km²) de la population entre 1995 et 2010

Préfectures	Densité (hab. /km ²) selon les années		
	1995	2005	2010
Oti	23,38	30,37	44,18
Kpendjal	42,36	64,10	86,45
Tandjoaré	70,75	103,77	138,58
Tône	130,69	172,93	246,28
Cinkassé	-	-	222,64
Région des Savanes	51,59	70,36	97,78

Source : *Direction Démographique et de la Statistique Sociale (2005) et RGPH4 (2010)*.

La population rurale a aussi doublé passant de 513 000 habitants en 1995 à 711 587 habitants en 2010. C'est donc dans ce contexte de surcharge de l'espace régional que les éleveurs peulhs locaux et étrangers pâturent avec leurs troupeaux constitués essentiellement de bovins dont l'effectif ne cesse de croître d'année en année. L'espace cultivable et pastoral s'amenuit. Les besoins en terre pour la production agricole (paysans) et l'exploitation des ressources végétales (éleveurs) augmentent. Le milieu manifeste alors des signes de surcharge ; ce qui amène les autochtones (paysans) à imposer leur hégémonie sur les terres. C'est ainsi que les conflits pernicieux liés à la gestion de l'espace et des ressources naturelles d'une part, et à celle des troupeaux pâturent sur ces espaces, et des comportements des bouviers et des paysans eux-mêmes d'autre part, ont vu le jour.

Les sujets de discorde sont très fréquents dans presque tous les pays de la sous-région ouest-africaine entre ces deux communautés (SOKEMAWU K., 2009). Ils s'expliquent par la dynamique nouvelle que connaît le monde rural et qui est essentiellement due aux sécheresses successives, à l'augmentation de la population et à celle des surfaces cultivées dans l'ensemble des régions soudano-sahéliennes au détriment des zones pastorales (BERNARDET P., 1994).

Si de façon générale, KOHLHAGEN D. (2002) précise que les sujets de discorde ne présentent pas d'originalité particulière, ce qui surprend le plus est le tournant violent que prend le conflit depuis ces cinq dernières années dans cette région du Togo. Ces accrochages conduisent à des pertes en vies humaines comme ce fut le cas en décembre 2013 dans la localité de Borgou où une femme a été abattue par les éleveurs transhumants dans son champ (Photo n°1).

Photo n°1 : Une femme de paysan abattue par les bouviers à Borgou en 2013



Source : YATOMBO T., photo prise en décembre 2013.

Ces genres de conflits mortels sont récurrents dans la région. Dans ce contexte, quels peuvent être les réels motifs de cette relation conflictuelle enregistrée entre les éleveurs et les paysans ?

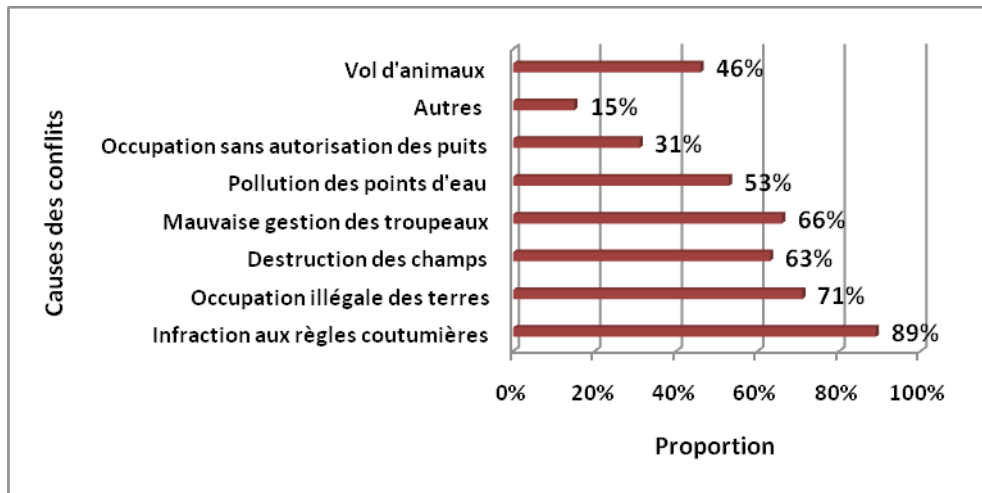
2- LES CAUSES DES CONFLITS RELEVÉES D'APRÈS NOS INVESTIGATIONS

D'après nos investigations sur le terrain (les recherches menées), il ressort que la principale raison de cette véhémence est d'ordre anthropo-sociologique. Les logiques dans lesquelles s'inscrivent l'activité des agriculteurs et celle des éleveurs diffèrent considérablement, ce qui suscite un important problème de compréhension entre les deux communautés.

2-1- LES CAUSES DES CONFLITS VUES PAR LES PAYSANS

Les causes évoquées par ce groupe d'acteurs sont aussi diverses que multiples comme le montre le graphique n°2.

Graphique n°2 : Les causes des conflits vues par les paysans



Source : D'après les résultats de nos travaux de terrain, 2014.

L'analyse du graphique n°2 permet de se rendre compte que la première cause évoquée par les paysans est liée au non-respect par les bouviers des règles coutumières relatives à l'utilisation du sol. Cette raison constitue d'ailleurs la principale cause des mésententes entre les populations autochtones en particulier les paysans et les éleveurs peulhs (89% des paysans enquêtés). En effet, chez les paysans Moba, Gourma ou Tchokossi (groupes ethniques autochtones du milieu), le rapport à la terre est fortement marqué par la force mystique qui lui est attribuée. Selon les propos du chef de la localité de Nagbéni, « *chez le Moba, prendre un morceau de terre dans la main constitue une protection contre les esprits maléfiques. Ainsi, le non-respect de certaines pratiques propitiatoires se solde par les mauvaises récoltes. De plus, certains interdits tels que les rapports sexuels qui ont lieu en brousse et à même le sol sont des pratiques qui rendent les sols infertiles et conduisent à de mauvaises récoltes* ». Or, les bouviers des localités visitées ne respectent guère ces interdits. Ils s'adonnent très souvent à ces genres de pratiques ou d'actes. Dans le cas où ils sont pris ou surpris, les populations en particulier

les paysans leurs infligent des châtiments, allant de l'expulsion du terroir à la destruction de leurs habitations ; ce qui conduit à des conflits entre les deux protagonistes.

La seconde cause des conflits est l'occupation illégale des terres par des éleveurs qui y fixent leurs campements, sans aucune autorisation ni du chef du village ni du propriétaire des terres. Le refus de ces derniers de quitter les lieux conduit à des affrontements souvent violents. En somme, la mauvaise gestion du patrimoine foncier constitue des points de désaccord qui les opposent aux bouviers sédentaires. Les divergences cosmogoniques entre les deux communautés sur la gestion et l'occupation des terres sont à la base des conflits.

A l'exception des motifs purement socio-anthropologiques évoqués et relatifs à la mauvaise gestion de la terre, d'autres facteurs l'expliquent. Ils se résument essentiellement à la mauvaise gestion des animaux lors des déplacements des bouviers. Cette situation est, d'après 66% des enquêtés, à la base de la destruction des cultures par le bétail. Il faut également ajouter :

- le vol d'animaux par les éleveurs transhumants étrangers. Ce facteur représente 46% des causes des conflits. À ce niveau, les conflits ne se déclenchent plus seulement entre les paysans et les éleveurs mais aussi entre les éleveurs étrangers et les bouviers locaux. Ils sont d'ailleurs les premiers à accuser les transhumants étrangers de vol de leurs animaux surtout lors des pâtures nocturnes ;

- la mise à feu du couvert végétal qui, non maîtrisé, consume les champs en particulier de manioc encore non exploités en saison sèche et les réserves de récoltes notamment les greniers de maïs, les granges d'igname, etc. généralement réalisés dans les champs.

Les relations conflictuelles sont enregistrées dans la majorité des cas (90%) en saison sèche, c'est-à-dire durant la période de la grande transhumance. C'est aussi en cette période de l'année qu'on note une véritable surcharge de l'espace régional par les troupeaux transhumants, nomades et sédentaires à la recherche des points d'eau et des pâturages. Durant la saison agricole, les conflits enregistrés sont plus liés à la mauvaise gestion des animaux qui, lors de leur déplacement, détruisent les cultures et les récoltes. Il faut noter aussi :

- la destruction des digues des retenues d'eau par les animaux (bovins en particulier) ;

- l'occupation des puits ou des forages par les bouviers sans autorisation ;

- l'exploitation de certains espaces jugés sacrés par les populations autochtones ;

- la pollution des eaux de surface par les animaux (eaux dont se servent aussi les populations pour leurs besoins) ;

- la transmission présumée des maladies à la population par les animaux malades et ceci au travers de la consommation des eaux qu'ils polluent et dont se servent ces mêmes populations, etc.

- L'envergure des conflits est fonction des facteurs qui les déclenchent et aussi des saisons de l'année.

2-2- LES POINTS DE VUE DES BOUVIERS SUR L'ORIGINE DES CONFLITS

Les discussions menées avec les bouviers (locaux et étrangers rencontrés) ont permis de recueillir leurs points de vue sur la question. Pour eux, le troupeau est au centre de leurs préoccupations quotidiennes. La terre est vue comme un simple support des ressources naturelles indispensables à la survie des animaux élevés. De ce fait, « *La version des paysans concernant les interdits ne sont que de faux problèmes ou des alibis* » ont affirmé 81% des bouviers enquêtés. Ils affirment être victimes de la destruction de leurs campements de façon arbitraire.

Dans la Région des Savanes en général, plus de 60% des bouviers sédentaires rencontrés conduisent des troupeaux appartenant aux paysans du milieu ou aux autochtones. Très souvent, les propriétaires accusent ces éleveurs peuls engagés de la mauvaise gestion des animaux. Cette situation s'explique, aux yeux des propriétaires, par le vol ou la vente non déclarée des animaux par leurs employés. Le refus des bouviers d'être taxés de voleur amène les propriétaires à les remplacer par d'autres sans dédommagement et à les chasser des lieux où ils sont établis. La non acceptation de ces derniers à céder aux injonctions de leurs employeurs engendre des conflits. D'ailleurs, plus de 63 % des bouviers enquêtés ont affirmé avoir été victimes de cette situation. Ils se sont retrouvés sans domicile alors qu'ils ne sont ni des transhumants ni des nomades, à cause de la destruction de leur campement et par conséquent de leur vie sociale, économique et de l'avenir de leurs enfants. Cette situation ne favorise pas une cohésion sociale, gage d'un développement économique et environnemental du milieu d'étude. Ces bouviers dénoncent la mauvaise foi des paysans ou de leurs employeurs.

Ils reconnaissent tous que la gestion foncière est au centre des conflits. Sur ce plan (gestion foncière), les bouviers déclarent qu'après quelques années d'exploitation des terres qui leur sont confiées, marquées par un abondant dépôt de déjections qui rendent les terres plus riches pour la production végétale, ils sont contraints à quitter les lieux, sans aucune explication. Leur refus de déguerpir dégenère

en conflit. D'ailleurs, il est fréquent d'entendre les paysans répéter que : « *prendre à un foulani une terre prêtée est aussi difficile que d'arracher le sabot à un bœuf vivant* ». De ce fait, ils affirment haut et fort « *qu'il est de leur droit de reprendre les terres données quand bon leur semble* ». Au-delà des aspects liés à la gestion des animaux, les bouviers dénoncent :

- l'obstruction par les paysans des pistes de passage des animaux vers les pâturages et points d'eau, rendant difficile le contrôle des troupeaux par les éleveurs, ce qui, inévitablement, conduit à la destruction des cultures ;
- l'empoisonnement des animaux par les paysans ;
- les blessures occasionnées par les paysans sur les animaux.

Concernant la question relative à l'usage des feux de brousse par les bouviers, ceux-ci affirment que c'est l'unique moyen dont ils disposent pour renouveler les pâturages existants, de débarrasser les lieux des insectes nuisibles et autres reptiles, etc. De ce fait, ils ne voient pas en quoi les feux de brousse devraient être une cause des conflits avec les paysans.

Au demeurant, il est à préciser que quelle que soit l'origine des conflits, ils perturbent voire influencent considérablement la stabilité des prix des animaux sur les marchés au bétail de la région et de la viande dans les boucheries locales à cause du départ des éleveurs des lieux. Ils occasionnent des pertes en vies humaines, la destruction des infrastructures d'adduction d'eau, la pollution des sources d'eau de surface, la transmission des maladies d'animaux à animaux et d'animaux à l'homme. En quelques mots, ces conflits conduisent à un déséquilibre socio-économique, culturel et environnemental grave. Ce problème amène les éleveurs à ne pas se sentir en sécurité, à rester en tout moment sur leur défensive, ce qui accroît la culture de la haine au sein de cette communauté d'éleveurs envers les populations autochtones d'une manière générale de la région. Dans l'ensemble, les problèmes peuvent être provoqués par l'une ou l'autre des parties.

3. DES CONFLITS AUX CONSÉQUENCES TRAGIQUES : MENACES POUR LA COHÉSION SOCIALE

Les conséquences liées aux conflits entre les deux groupes d'individus sont très souvent dramatiques. Elles passent de l'étape de la destruction des biens à celle des pertes en vies humaines. Déjà, entre 2005 et 2010, plus d'une trentaine de cas de conflits entre ces deux groupes ont été enregistrés dans l'ensemble de la région. D'après les données obtenues auprès des postes de la Gendarmerie Nationale, de la Croix Rouge locale, et confirmées par les centres hospitaliers des localités visitées, on y a dénombré 96 blessés dont 65,62% d'éleveurs et 34,38% de paysans. Il y a eu 5 cas de décès de part et d'autre des camps.

Le cas spécifique qui s'est produit du 21 au 22 décembre 2013 a été très choquant. Selon les responsables de l'ONG RAFIA contactés, « *dans la nuit du 21 décembre 2013, le nommé NAKOLE Abdoulaye, habitant de la localité de Yenyane, est allé garder sa récolte de maïs rassemblée sous un arbre dans son champ. Il s'est fait que les éleveurs lors de leur pâture nocturne sont venus le retrouver dans le champ. C'est ainsi qu'une dispute aurait déclenché entre eux jusqu'à ce que l'agriculteur soit battu à mort. Le lendemain, c'est-à-dire le 22 décembre, le corps de la victime a été retrouvé sur le tas de maïs, détruit et brouté par des animaux. Immédiatement, les éleveurs transhumants ont été soupçonnés, et la population de Yenyane s'est mise à rechercher les auteurs du crime pour venger leur parent mort. C'est ainsi que toutes les populations des villages environnants (Téliga, Djijyéga Carrefour et Borgou) ayant appris la mort tragique de l'un des leurs, se sont mobilisées pour le venger* ».

Dans ces cas de figure, la première réaction des paysans est de s'en prendre aux éleveurs peulhs en détruisant tous leurs biens. Lors des conflits qu'il y a eu en décembre 2013 dans la localité de Borgou par exemple, les agents de l'ONG RAFIA présents sur les lieux ont pu dénombrer 10 tombes (Photo n°2) où sont enterrées les personnes tuées sans qu'on ait une idée claire sur leur identité.

Photo n°2 : Tombe d'une personne tuée lors des conflits à Yenyane



Source : YATOMBO T., photo prise en décembre 2013.

Généralement, dans le cas où il y a mort d'homme, tous les éleveurs peulhs même résidant dans le milieu depuis des années ne sont pas épargnés par la vengeance. Les campements sont mis à feu (Photos n°3a et n°3b).

Photo n°3a : Destruction des campements de bouviers peulhs à Yenyane



Source : YATOMBO T., photo prise en décembre 2013.

Photo n°3b : Destruction d'habitations peulhs à Téliga



Source : SOKEMAWU K..., photo prise en février 2014.

La vue externe et interne de la photo n°3a et n°3b révèle l'étendue des destructions dans le camp des éleveurs. Les animaux des éleveurs sont abattus ou sont dispersés dans le paysage par les villageois. La viande des animaux tués ou abattus est partagée entre les populations (paysans) (Photos n°4a et n°4b).

Photo n°4a : Un paysan transportant sur son vélo, un sac de viande de bovin abattu à Yenyane en 2013



Source : YATOMBO T., photo prise en décembre 2013.

Photo n°4b : Vue de l'intérieur du sac contenant de la viande emballée



Source : YATOMBO T., photo prise en décembre 2013.

Selon les propos d'un bouvier sédentaire enquêté, cette vengeance est faite sous prétexte qu'ils hébergent des transhumants étrangers responsables des exactions. Ces propos ont été également relayés par l'ensemble des paysans enquêtés. «*Dans ces genres de situation, ce sont les femmes, les enfants et les personnes âgées qui sont les plus touchés*», a affirmé le responsable de la Croix Rouge rencontré sur le site de la destruction du campement peulh à Téliga. Ces familles des éleveurs n'ont souvent pour refuge que la maison des chefs des localités comme c'est le cas du village de Borgou en décembre 2013 (Photo n°5), les postes de la gendarmerie nationale les plus proches, afin de préserver leur vie. Ces familles d'éleveurs se retrouvent généralement démunies car ayant tout perdu.

Photo n°6 : Regroupement des familles des bouviers dans la cour du chef du village de Borgou



Source : YATOMBO T., photo prise en décembre 2013.

A l'exception du chef de la localité, positionné à gauche sur la photo n°5 et d'un vieillard au fond de celle-ci, plus de 97% des personnes regroupées sont

des femmes et des enfants. Ces familles, une fois regroupées, sont prises en charge par la Croix Rouge qui leur apporte des aides et les soins de première nécessité (Photo n°6).

Photo n°6 : Vue externe et interne des tentes de la Croix Rouge locale où sont logées les familles des bouviers peulhs fuyant les exactions à Borgou



Source : SOKEMAWU K., photo prise en février 2014.

L'ensemble de ces photos démontre l'existence de tension permanente, voire d'intolérance entre les deux communautés. Cette situation devenue très préoccupante dans le secteur d'investigation nécessite des solutions adéquates à travers la prise en compte des réelles causes par les autorités locales dans un souci de promouvoir une paix sociale durable. Ceci permettra un développement socio-économique réel basé sur la production agricole et pastorale de la région. Alors que les autorités politiques et administratives de la région pointent généralement d'un doigt accusateur les bouviers comme étant les principaux instigateurs des conflits, il est clair que les causes sont partagées et chacune des communautés y a sa part de responsabilité.

Cependant, comme dans toute société, en cas de conflit, des tentatives de règlement se mettent en place. Ainsi, dans la Région des Savanes, pour trouver un terrain d'entente et permettre aux deux communautés de vivre en harmonie, des tentatives de gestion des crises se font jour. Elles ont pour but essentiel de promouvoir le rétablissement de la paix et la sécurité sociale, de la sécurité économique et de l'équilibre écologique. Les moyens de gestion recensés sont à la fois individuels et collectifs.

4- LA GESTION DES PROBLÈMES ET DES MESURES DE RÉOLUTION DES CONFLITS

Les tentatives de résolution des crises sont nombreuses. Alors que les autorités ou responsables administratifs privilégient la mise en place de structures de règlement des conflits qui prennent en compte l'intervention des forces de l'ordre et de sécurité (police et gendarmerie), d'autres solutions se sont révélées plus efficaces et prennent en compte des mesures individuelles et des mesures collectives caractérisées par la participation des différents acteurs au développement locale et durable.

4-1- DES MESURES INDIVIDUELLES ADOPTÉES MAIS PEU EFFICACES

La mesure prise par les paysans pour éviter la destruction de leurs cultures et limiter les conflits, surtout pendant la saison culturale, est la clôture des champs longeant les voies de passage des troupeaux. Mais elle reste peu adoptée par ceux-ci qui la trouvent très contraignante. Seuls 9 % de paysans enquêtés ont affirmé l'adopter, mais ils l'ont finalement abandonné, ce qui démontre les limites de ces mesures individuelles, d'où la mise en place des initiatives collectives.

4-2- DES MESURES COLLECTIVES ENVISAGÉES

L'adoption et l'application des mesures individuelles pour enrayer les problèmes naissant entre les deux communautés paraissent plus évidentes dans le cas actuel. Dans cette veine, les responsables administratifs et locaux pensent à des mesures jugées collectives qui se résument à la mise en place de lois

efficaces devant régir la bonne gestion de l'espace par les différents acteurs. Il s'agit :

- de la délimitation claire et nette des couloirs de passage des animaux dans le but de faciliter l'accès aux points d'eau et aux pâturages ;
- de la bonne gestion des animaux sur les terres de parcours (lutte contre leur divagation) ;
- du respect des us et coutumes des localités où résident ces bouviers qu'ils soient sédentaires ou non ;
- du respect des zones destinées aux pâturages par les paysans ;
- de la gestion des animaux autour des points d'eau ;
- de la restriction des feux de brousse par les bouviers des localités;
- de la mise en place d'un Comité Villageois (C.V.), constitué de paysans et d'éleveurs résidant dans chaque localité pour la gestion commune des conflits ;
- de la sensibilisation des différentes communautés sur le bien-fondé des deux activités, qui sont en réalité complémentaires au travers des médias locaux (radios locales).

Ces différentes mesures ont pour but de permettre aux deux communautés de cultiver la paix sociale, d'assurer une bonne éducation des enfants (surtout peulhs), d'avoir accès aux soins de santé moderne, de développer l'économie locale à travers la création des marchés au bétail. Elle fournit une matière essentielle et des éclairages irremplaçables aux décisions des acteurs sociaux et des politiques dans les processus d'identification des causes et de règlements des nombreux conflits qui naissent entre paysans et éleveurs dans les espaces pastoraux et qui perturbent l'équilibre social, économique et environnemental.

CONCLUSION

Le conflit fait partie de la société comme l'oxygène est un constituant de l'eau. C'est un fait qu'il ne sert à rien de refuser ou de nier. Nier ou refuser le conflit, c'est d'ailleurs généralement le meilleur moyen de le

rendre, à terme, plus virulent. Autrement dit, le conflit est une maladie de la société. C'est donc une illusion d'imaginer une société « saine » qui fonctionne à l'abri de cette « maladie » dans l'harmonie et la coopération comme une sorte de paradis terrestre (KAMISSOKO S., 2008).

Dans la Région des Savanes au Togo, agriculteurs et éleveurs se font mutuellement du tort. Pistes de bétail occupées par les champs, berges de cours d'eau inaccessibles aux animaux pour cause d'exploitation à but de production maraichères, animaux abattus, etc., la liste des causes des déchirures qui surviennent entre les deux communautés est longue. Le drame constaté depuis quelques années est inhérent à l'ampleur horrifiante que prennent ces altercations. Cette ampleur horrifiante est constatée en cas de perte en vies humaines, ce qui fait propager la fureur des uns contre les autres comme un feu de paille, plongeant toutes les localités de la région dans l'horreur et l'insécurité. Ces situations déplorables ruinent à jamais l'économie locale et régionale. L'agriculture et l'élevage étant, en effet, les deux sources de la richesse de la région, « *ils sont comme les trayons de la mamelle d'une vache. Il suffit que l'un des deux soit infecté pour qu'il n'y ait plus de lait, pire, plus de vache* » (ARDITI C., 2009). Malheureusement, ces deux secteurs fonctionnent sans lois ou avec des modes de règlement de conflit très fantaisistes.

Si le conflit peut se définir comme une opposition entre des personnes ou des groupes de personnes, la recherche de solutions doit passer par l'identification des causes (surtout profondes). Dans le cas précis des conflits entre les bouviers et les paysans de la Région des Savanes au Togo, la recherche des causes réelles est un des outils déterminants de la réduction des conflits et la culture de paix sociale, véritable instrument pour un développement durable.

Cette recherche de la paix sociale devra se poser sur des lois qui doivent réguler et permettre la bonne gestion de l'espace agricole régional. En effet, l'origine de toute cette confusion est liée à l'absence de lois qui régissent l'utilisation de l'espace régional. En fait, chacun agit à sa guise. Les champs occupent

les pistes à bétail, bouchent les abords des cours d'eau... Tous les paysans ont évoqué le problème inhérent à la divagation des animaux. Mais ils ont ignoré qu'il y a aussi la divagation des champs qui prend de plus en plus de l'ampleur. Les conflits qui naissent à la suite de ces manquements graves aux règles du bon voisinage n'ont généralement pas de solution satisfaisante.

Le Togo, bien n'est pas un pays à vocation pastorale comme le sont les pays du sahel (Niger, Mali, Tchad, etc. par exemple) où il existe des codes pastoraux. Cependant, avec l'importance de l'activité pastorale dans sa partie septentrionale, il est impérieux des lois soient votées et appliquées par les autorités compétentes, concernant des codes de bonne conduite entre les deux communautés du milieu. Ces lois devront mettre l'accent sur la délimitation claire des zones de culture et de pâture. De ce fait, les cultivateurs sauraient où cultiver et les éleveurs où conduire leurs troupeaux. La mise en place de vraies pistes de bétail en rapport avec les réalités du moment. Ces pistes devront être munies de panneaux de signalisation montrant clairement que ces secteurs sont des lieux de passage des troupeaux transhumants, nomades et sédentaires en direction des pâturages, des points d'eau ou d'autres secteurs géographiques. Ces panneaux peuvent être des piquets ou des arbres peints matérialisant les zones de parcours. En somme, il convient de dresser des itinéraires balisés à l'aide des points GPS. Ces espaces pourraient à terme être délimités par des haies, ou des couloirs à bétails.

Ces mesures favoriseront la réduction des conflits, et en cas d'infraction, les responsabilités des uns ou des autres seraient identifiées avec plus de précision. Du coup, la résolution des conflits sera donc une occasion d'amener ces différents acteurs à se rendre compte du rôle complémentaire que ces deux activités jouent dans la région. Cette prise en compte sera une opportunité pour eux de dégager leurs intérêts et les besoins communs, de déterminer et de développer des pistes possibles d'intervention, de sélectionner les options et enfin d'évaluer les résultats du processus. La participation de ces différents acteurs à la résolution des conflits va permettre de mettre sur pied les bases

solides de leur résolution qui contribue au processus du développement durable dans la Région des Savanes au nord-Togo.

BIBLIOGRAPHIE

- ARDITI C., (1997) : Paysans Sara et éleveurs arabes dans le sud du Tchad : du conflit à la cohabitation ? Colloques et séminaires. L'homme et l'animal dans le bassin du Lac Tchad, Edition IRD, pp. 555-573.
- ARDITI C., (2009) : Conflits agriculteurs-éleveurs et « enfants bouviers » au Tchad méridional : essai d'analyse anthropologique. In : *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, Actes du colloque, CIRAD, CEDEROM, Garoua, pp. 1-9.
- BERGONZINI J. C. et LANDY J. P., (1995) : Pastoralisme, troupeaux, espaces et sociétés. Editions Hatier et AUPELF-UREF, Paris, 510 p.
- BERNARDET T. P., (1994) : Eleveurs et agriculteurs en Côte d'Ivoire : spécialisation et complémentarité. In : *A la croisée des parcours : pasteurs, éleveurs, cultivateurs*, Dynamique des systèmes agraires, Collection Colloques et Séminaires, ORSTOM Editions, Paris, pp. 237-268.
- BERNUS E., (1974) : L'évolution récente des relations entre éleveurs et agriculteurs en Afrique tropicale : l'exemple du Sahel nigérien. In : *Cahiers de l'ORSTOM*, Série Sciences Humaines, vol. XI, n°2, Paris, pp. 137-143.
- BLANC-PALMARD C. et BOUTRAIS J., (1994) : A la croisée des parcours : pasteurs, éleveurs, cultivateurs. Collection Colloques et Séminaires, Dynamique des systèmes agraires, ORSTOM Editions, Paris, 336 p.
- BLANC-PALMARD C. et CAMBREZY L., (1995) : Dynamique des systèmes agraires. Terre, Terroir, Territoire : les tensions foncières. Collection Colloques et Séminaires, ORSTOM Editions, Paris, 472 p.
- BOUDET G., (1983) : La transhumance et la gestion de l'eau et des pâturages dans l'espace. IEMVT, Paris, 16 p.
- BOUSSARD F., (2001) : L'intégration des éleveurs à la gestion d'un terroir villageois sahélien : le cas de Mâl (Brakna- Mauritanie). Mémoire de Maîtrise de Géographie, Laboratoire des Sciences de l'Environnement, Université d'Angers, Faculté des Sciences, Département de Géographie, Angers, 104 p.
- CLANET J-C., (2004) : Les conflits éleveurs-agriculteurs : une partition spatiale consensuelle. Sécheresse, Vol. 1 E, n°2/ www.secheresse.info, 7 p.
- De HANN L. J., (1993) : La région des Savanes. L'Etat, le paysan et l'intégration régionale (1885- 1989). Karthala, Paris, 353 p.
- KOHLHAGEN D., (2002) : Gestion foncière et conflits entre agriculteurs et éleveurs, autochtones et étrangers dans la région de Korhogo (Côte d'Ivoire). Rapport de mission dans le cadre du projet de recherche "Loi et Coutume". CIRAD, Montpellier, 31 p.
- KAMISSOKO S., (2008) : Guide méthodologique de gestion et de prévention des conflits liés aux ressources naturelles. Bureau d'Appui conseils aux Collectivités Rurales (BACR-SARL), DED, Kita, 19 p.
- SOKEMAWU K., (2007) : L'élevage pastoral et ses effets sur l'évolution des terres de parcours et des relations sociales dans la Région des Savanes au Nord du Togo. In : *Annales de l'Université de Lomé*, Tome XXVII-2, Série Lettres et Sciences Humaines, Les presses de l'UL, Université de Lomé, Lomé, pp.15-29.
- SOKEMAWU K., (2008) : Les systèmes pastoraux, la dynamique des paysages et les circuits de commercialisation du bétail dans la Région des Savanes au Togo. Thèse de Doctorat Unique de Géographie humaine, Université de Lomé, Lomé, 422 p.
- SOKEMAWU K., (2008) : Importance socio-économique de l'élevage pastoral dans la région des savanes septentrionales du Togo. In : *Ahoho*, Revue du Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES), N°2, Département de Géographie, Université de Lomé, pp.106-124.
- SOKEMAWU K., (2009) : Relation paysan-foulani dans la Région des Savanes au Togo : une cohabitation complexe et des problèmes majeurs. In : *Revue de Géographie du Laboratoire LEÏDI*, N°7, Université Gaston Berger, Saint-Louis, pp. 99-106.
- TIMBO G. et OUEDRAOGO H., (1990) : Etude sur la problématique de la transhumance dans les pays du CILSS. Ouagadougou, CILSS, 132 p.
- SOUGNABE P., (2000) : Le conflit agriculteurs/éleveurs dans la zone soudanienne: le cas du Moyen-Chari au sud du Tchad. Mémoire de DEA, ESSOR Toulouse, 64 p.